

## GOLINHAC

**PR n°17 et 18**

### Le Hameau du Battedou

En bordure du plateau, dominant les gorges sauvages du Lot, cette randonnée conduit jusqu'à l'authentique hameau du Battedou.

**Départ : Place de la Mairie (et de la poste).**

A ne pas manquer en chemin : Golinhac : église et croix du pèlerin, maisons anciennes aux murs de pierre granitique, table d'orientation de Notre-Dame des Hauteurs. Le Battedou : constructions traditionnelles rénovées, nombreux points de vue sur la vallée du Lot.

**1** De la place de la mairie, prendre la D 519 vers l'Ouest. Monter sur 400 m jusqu'à l'oratoire de Notre-Dame-des-Hauteurs, à 40 m à droite sur un promontoire (*panorama sur les gorges du Lot, le Carladez, les monts du Cantal, Table d'orientation. Oratoire édifié en 1948, inauguré par Mgr Roncalli, futur Jean XXIII, alors nonce apostolique en France*). Continuer sur la D 519 à droite sur 400 m. A premier croisement, bifurquer à droite vers La Crestonnerie (*vues sur la vallée au cours de la descente*).

**2** Au croisement avec la petite route venant de Golinhac, tourner à gauche. Laisser La Crestonnerie à droite. Atteindre un deuxième carrefour. Prendre à droite vers La Poulenguère sur 50 m. Virer en épingle à droite sur un chemin de terre à niveau qui, à travers bois, atteint la jonction avec le chemin de terre descendant au Battedou.

➤ **Raccourci (5 km - 1h50)** : au point **3** suivre la piste sur 150 m et remonter à droite directement à Golinhac.

**3** Laisser ce chemin à gauche. Poursuivre tout droit sur une piste forestière à niveau sur 1,5 km. Déboucher sur la petite route montant à Pradelle. Descendre à gauche jusqu'à la D 135. Continuer à gauche sur 400 m en laissant à droite la ferme de Belmont.

**4** Au niveau d'un virage en épingle, obliquer à gauche vers le Battedou, sur un chemin de servitude. Passer en surplomb du bois d'Izard (*belle ferme restaurée*).

**5** Rejoindre Le Battedou (*hameau réhabilité, gîte d'étape, aire de camping, chambres d'hôtes*) par le Camin d'Olt. Monter à gauche entre les maisons, puis virer à 90° sur un sentier à travers bois pour remonter au point **3**.

Longueur : **4,5 km + 5 km**

Durée : 3h au total

Altitudes : 367 m à 684 m

Balissage :



**3** Emprunter à gauche sur 150 m la piste suivie précédemment. Bifurquer à droite sur un chemin en sous-bois et atteindre la petite route de La Crestonnerie. La suivre à gauche sur 200 m.

**4** Au carrefour de La Valette, prendre à droite un sentier escarpé qui monte à Golinhac à travers bois et pâtures.

